

La lutte contre le tabac

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **18 (1961)**

Heft [6]

PDF erstellt am: **22.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

interne, surtout dans les montagnes et en hiver ; mieux encore, elle nous oblige à des mesures de sécurité et à une organisation bien préparée.

Nos moniteurs, tenus à remplir quelques formules, apporteront peut-être la même exactitude à répondre à leur association cantonale et à la FES.

La lutte contre le tabac

Prise de conscience collective à Emmen, ville de 16 000 habitants

C'est à notre connaissance, la première fois au monde qu'une prise de conscience collective des dangers du tabac, venue des horizons sociaux les plus divers, a revêtu l'ampleur et l'importance qui lui fut accordée dans la ville d'Emmen, sous l'impulsion des enseignants de cette ville, et c'est là une très belle victoire remportée sur le pouvoir stupéfiant du tabac s'exerçant sur la conscience collective des peuples.

La revue des écoles de la cité d'Emmen a consacré aux dangers du tabac un numéro entier, — celui de juin 1959 —. Ce numéro comporte une introduction de M. le recteur Justin Hinnen que nous nous faisons un plaisir de reproduire ci-dessous :

« La revue, »Schule und Elternhaus«, publiée par les enseignants d'Emmen entend faciliter les contacts entre : d'une part, les autorités supérieures et les enseignants, et d'autre part, les parents d'élèves. Cette fois-ci, la revue diffère de sa présentation habituelle et pour la première fois comporte l'étude d'un thème spécial. Les médecins et les organisations de la santé du département ont constaté ces dernières années que notre peuple est en danger par suite d'un usage du tabac trop grand pour l'ensemble de la population et la jeunesse s'adonne de plus en plus à cet usage à un âge où il est particulièrement dangereux de le faire.

M. Jost Peyer, président des écoles d'Emmen, montre les dangers et les conséquences de l'usage du tabac, conséquences qui n'apparaîtront parfois qu'à partir de quelques dix ans d'usage. On doit apporter la plus grande attention aux arguments exposés dont je recommande l'étude approfondie aux écoliers et aux écolières des classes supérieures des écoles populaires et des écoles de perfectionnement, et ceci exceptionnellement pour ce numéro, la lecture de notre revue étant en principe destinée aux parents de nos élèves ».

Mandat et ordonnances chrétiennes de la ville de Berne

Paillardise, adultères, gourmandise et mesus semblables :

Page 17 : « L'usage du tabac, étant depuis peu d'années parvenu si ordinaire et commun, que toute sorte de personne en fument par excès, qui est nuisible en bien et santé du corps et d'esprit, voir préjudiciable à la vie, ainsi qu'à notre très grand déplaisir, l'expérience en a fait voir plusieurs déplorables effets : Partant enjoignons par manière de défense, à tous et un chacun à part, tant en notre ville capitale qu'en toutes nos terres et pays, de se déporter et contenir de cet usage du tabac, glissé dans nos pays depuis peu de temps, par due obtempération au mandat pour ce dernièrement de notre part publié, à peine de châtement de dix livres exigeables tant du vendeur que du fumeur, desquelles nous appartiendra la moitié, et l'autre se partagera entre notre Baillif et celui qui aura découvert le transgresseur : et de la confiscation du tabac, qui se trouvera entre les mains desdits vendeurs et marchands, par l'encerche que par le commandement de nos Baillifs en doit être faite, pour le sortir des mains desdits vendeurs, et le jeter dans la rivière ».

L'éducation physique postscolaire est engagée sur une nouvelle voie, dans le respect parfait des situations locales : plus elle tendra, par la gymnastique et les sports, à l'éducation harmonieuse de la personne humaine, mieux elle servira le pays et plus elle méritera l'appui complet des éducateurs et des chefs scouts.

L. Burgener

« Fait en notre Grand Conseil et Sénat des deux Cents, Lundi 18 de Mars l'an de Salut 1661 ».

Imprimé à Berne par George Sonnleitner.

Nota. — Ce texte se trouve notamment à la Bibliothèque de la ville de Berne, sous la cote suivante : H. XXXI. 343. fol. No 2.

Une soirée à la Société vaudoise des sciences naturelles

Félicitons la Société vaudoise des sciences naturelles d'avoir, à l'occasion d'une de ses assemblées générales annuelles (16 décembre 1959), demandé à M. le Dr Serge Neukomm, directeur du Centre anticancéreux romand, d'exposer « le rôle de la fumée du tabac et de la pollution de l'air dans l'étiologie du cancer pulmonaire ».

Pour le Dr Neukomm il ne fait aucun doute que l'origine de l'augmentation de fréquence du cancer du poumon est à rechercher dans la conjugaison de ces deux facteurs. Et sachons reconnaître avec le Dr Neukomm que de gros efforts sont faits au Centre anticancéreux de Lausanne, sous l'égide de l'industrie du tabac, pour épurer le tabac de ses plus dangereuses substances cancérigènes.

De l'efficacité des filtres pour cigarettes

(Communiqué par le Service fédéral de l'hygiène publique à Berne)

La Commission fédérale de l'alimentation qui, conformément à son mandat, s'occupe de toutes les questions relatives à la santé publique a examiné, lors de sa dernière séance plénière, le problème de la publicité concernant les filtres pour cigarettes.

La réclame figurant sur des affiches et dans des annonces pourrait donner l'impression au fumeur qu'il est efficacement protégé par les filtres contre les effets nocifs de la nicotine et du goudron. De nombreux examens scientifiques effectués en Suisse ont démontré que seule une minime partie de ces substances est retenue par les filtres. La plupart de ces filtres se trouvant actuellement dans le commerce ne retiennent en effet que 10 à 20 % de la nicotine contenue dans le courant principal de la fumée. Cependant, il existe aussi des filtres qui ne retiennent pas de nicotine du tout. Les petits pourcentages d'absorption des particules de goudron sont du même ordre de grandeur que ceux concernant la nicotine. Une efficacité des filtres de 30 à 40 % n'a été constatée que dans de très rares cas.

Si l'on tient compte, en outre, que l'on essaie de compenser la perte d'arôme due à l'emploi des filtres en utilisant des tabacs plus forts, donc plus riches en nicotine, on doit constater qu'il est possible d'absorber davantage de nicotine en fumant des cigarettes fortes munies de filtres qu'en fumant des cigarettes plus légères sans filtre.

Dans les circonstances actuelles, des indications relatives à la santé ou faisant état d'une protection efficace grâce au filtre ne sont donc pas justifiées. Le fumeur doit savoir que les filtres actuellement utilisés ne sont susceptibles de retenir qu'une proportion relativement faible de nicotine et de goudron.